CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E20002** **VALABLE JUSQU'AU** **13/10/2027**

ÉDITÉ LE 27/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1995

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTEVRAIN

Siret : 402 817 472 00028

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2105001

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 143633015

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 143633015

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : CERBAT

4 RUE DU PUITS DU GUE
77144 MONTEVRAIN

Téléphone : 01 60 07 12 99 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
STRADELLA JÉRÔME GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : cerbat-montevrain@orange.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 722 000 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	7	12/06/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

27/07/2026 11:07

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.